

REUNION DU LUNDI 29 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Xavier DUCHET. (conseillers municipaux).

Absente excusée : Lénia HOUEL (pouvoir M.BARBE).

Absent : Xavier RATTE.

Secrétaire de séance : Thierry CORBERON.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

ZONE D'ACTIVITÉS

Les élus sont informés qu'une entreprise a demandé à s'implanter dans la zone d'activités et qu'une autre souhaiterait s'agrandir.

Les zones d'activités étant maintenant de la compétence de la communauté de communes ce sujet sera à l'ordre du jour de la réunion de bureau du 12 novembre prochain.

Le financement de la zone sera supporté par la communauté de communes, le réseau d'eau potable par le SIVU du Moulin des Fées et le réseau d'eau pluvial par la commune.

Il est demandé aux élus s'ils acceptent de vendre la surface utile à l'extension de la zone d'activités à la communauté de communes. Les élus, après en avoir délibéré décident de vendre le terrain, par 12 voix pour et 2 abstentions (X.DUCHET et F.TURCIN).

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les élus sont informés que le dossier d'enquête publique pour la modification des zones 1 AU, lieudit « la montée » et lieudit « sur le chemin de Ligny » est en cours depuis le 22 octobre et se terminera le 30 novembre.

Un débat s'engage sur les zones à aménager.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI)

L'enquête s'est terminée le 19 octobre mais à ce jour, les conclusions du commissaire enquêteur ne nous ont pas été transmises.

Syndicat du bassin du Serein : un mél nous a été adressé stipulant que l'entretien des cours d'eau non domaniaux était à la charge de leur propriétaire.

Il est remis aux élus le compte-rendu de la réunion du syndicat, du 27 septembre, à Massangis.

INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Cérémonie – il est porté à la connaissance des élus la circulaire de la Préfecture pour la commémoration du centenaire du 11 novembre. La directrice avec ses élèves participera à la cérémonie, les enfants liront les noms inscrits sur le monument aux morts, chanteront « la Marseillaise » et réciteront un poème.
- ❖ Répertoire électoral unique (REU) – l'inscription sur les listes électorales se fera sur une liste unique et permanente gérée par l'INSEE. Le maire se voit transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les inscriptions et radiations des électeurs. Les inscriptions seront prises toute l'année. En cas d'élections, la limite d'inscription sera fixée au dernier jour du 2^{ème} mois qui précédera le scrutin.
- ❖ Chablis bouge son cru – cette association organise une balade gourmande tous les ans dans une commune viticole et souhaiterait que l'édition 2019 se déroule sur Maligny, le dimanche 28 avril, avec un parcours d'environ 12km jalonné tous les 3km de dégustations. Un appel aux bénévoles sera fait afin de les aider dans leur tâche.
- ❖ Tennis – le bilan financier de cette association est remis aux élus. Le nouveau président est M. Joshua CORNETTE
- ❖ Voirie – les élus sont informés de la réorganisation des services routiers départementaux
- ❖ Responsabilité – il est remis aux élus une décision de la cour de cassation de février 2017 relative à la prise illégale d'intérêts dans un dossier.